

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERRUYES

Nombre de Conseillers en exercice : 12

Présents : 10

Votants : 11

Courriel : verruyes@ccsudgatine.fr

Tel Mairie: 05/49/63/21/22

- L'An deux mille vingt et un, le vingt-cinq juillet, le Conseil Municipal de la Commune de VERRUYES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressé par le Maire, Mr CAILLET Patrick, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Mr CAILLET Patrick, Maire.
- Date de Convocation du Conseil Municipal : 21 juin 2021.
- Présents : Mr CAILLET Patrick, Mme BIEN Michèle, Mr RUSSEIL William, Mme SERTILLANGES Natacha, Mme BONNAUD Fabienne, Mr AUNEAU Éric, Mme GAYCHET Virginie, Mr MIOT Valentin, Mme AVELINE Véronique, Mme FLEURY Ghislaine.
- Absents : M. MINETTE François
M. HEITZLER Anthony qui a donné pouvoir à M. CAILLET Patrick
- Secrétaire de Séance : Mr AUNEAU Éric

Monsieur le maire ouvre la séance et rappelle au conseil les délibérations prises lors de la précédente réunion. Le conseil approuve le compte rendu.

A l'ordre du jour de cette séance, seront évoqués les points suivants :

2021-34 : CRÉATION D'UN MARCHÉ MENSUEL ET AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE À SIGNER TOUS DOCUMENTS Y AFFÉRENT.

2021-35 : AUTORISATION D'UN VIDE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

2021-34 : CRÉATION D'UN MARCHÉ MENSUEL ET AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE À SIGNER TOUS DOCUMENTS Y AFFÉRENT.

La commune souhaite créer un marché afin de valoriser les producteurs locaux et de développer le commerce de proximité. Ce marché contribuera à l'animation du village, en attirant des personnes venant des communes alentours et constituera un nouveau service par les Verruyquois. Le marché sera implanté en plein centre du bourg de Verruyes et comprendra une dizaine de commerçants. Il aura lieu de 1^{er} dimanche de chaque mois, de 8h30 à 12h30 sur le parking du Presbytère (sauf si le dimanche est le 1^{er} jour du mois).

Le conseil municipal ayant délibéré et à l'unanimité :

1°) décide de créer un marché communal le 1^{er} dimanche de chaque mois, de 8h30 à 12h30 sur le parking du Presbytère (sauf si le dimanche est le 1^{er} jour du mois)

2°) Autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents.

2021-35 : AUTORISATION D'UN VIDE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les bénévoles de la Bibliothèque municipale demandent l'autorisation d'organiser un vide bibliothèque le 4 juillet 2021 à l'occasion du marché communal.

Le conseil municipal ayant délibéré et à l'unanimité :

Autorise la bibliothèque municipale à organiser un vide bibliothèque le 4 juillet 2021 à l'occasion du marché communal.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Un contrat de 2 ans et demi a été signé avec Mme Ingrid Couturier, pour le poste de à la cantine scolaire.

Un(e) adjoint(e) technique territorial(e) sera recruté(e) pour le 1^{er} septembre 2021 et pour une durée d'un an en remplacement de Mme Laura Trouvé.

Maison d'Assistantes Maternelles : Madame Michele BIEN, continue de suivre ce projet et est la référente.

Conseil Municipal des jeunes : 9 jeunes sont candidats pour le conseil.

Producteur Circuit cours à la cantine : mise en place pour le 1^{er} janvier 2022.

Recrutement d'un agent communal à la voirie : Fabienne Bonnaud et Eric AUNEAU, sont chargés de recevoir les candidats et de présenter les CV retenus à Monsieur le maire.

La Séance est levée à 21h15

A VERRUYES, le 2 juillet 2021

Monsieur le Maire,

